

Note Flash du SIES

Enseignement supérieur, Recherche & Innovation



N°13
Juin 2019

Les effectifs universitaires en 2018-2019

En 2018-2019, 1 672 300 étudiants se sont inscrits à l'université. Cet effectif progresse de 1,9 % hors les doubles inscriptions licence-CPGE, soit deux fois plus qu'à la rentrée précédente. Les effectifs des nouveaux entrants en cursus licence augmentent très fortement suite à l'afflux des bacheliers de 2018 (+7,1 %). Si cette progression se retrouve dans l'ensemble des disciplines, elle est particulièrement élevée en sciences (+2,9 %) et en droit (+2,0 %).

Les effectifs universitaires augmentent deux fois plus qu'à la rentrée 2017

En 2018-2019, le nombre d'inscriptions à l'université est de 1 672 300 (+ 1,8 % par rapport à 2017-2018). Hors les 57 400 inscriptions simultanées en licence et en CPGE (abrégé en « hors DI » dans la suite), l'augmentation est sensiblement identique et la hausse, de 30 100 inscriptions (+1,9 %), est deux fois plus élevée que celle de 2017-2018. L'augmentation exceptionnelle du nombre de bacheliers en 2018, liée au boom démographique de l'an 2000, s'est répercutée dans les universités. Le nombre de nouveaux bacheliers inscrits augmente de 7,1 % (hors DI) et les effectifs du cursus licence (hors DI) de 2,7 %. Le nombre d'étudiants en cursus master croît également (+ 1,0 %), alors que les inscriptions poursuivent leur baisse en cursus doctorat (- 1,8 %).

Effectifs dans les universités françaises par cursus

Cursus	2018-2019	2018-2019 hors DI (1)	Évol.	Évol. hors DI (1)
Cursus licence	1 035 700	978 300	2,5%	2,7%
Cursus master	579 800	579 800	1,0%	1,0%
Cursus doctorat	56 800	56 800	-1,8%	-1,8%
Total	1 672 300	1 614 900	1,8%	1,9%
1. DI : doubles inscriptions licence-CPGE				
Source : MESRI-SIES / Système d'information SISE				

Forte augmentation des inscriptions en licence générale et en IUT

Au sein du cursus licence, les effectifs sont à nouveau en nette hausse en licence générale (+ 3,4 % hors DI), augmentation plus forte que celle de l'an passé (+ 2,8 %). Stables l'an dernier, les inscriptions progressent aussi sensiblement en IUT (+2,6 %). Le nombre d'étudiants en PACES, en revanche, fléchit (-1,1 %) et retrouve son niveau de la rentrée de 2016. La baisse en licence professionnelle se confirme (- 1,0 % après - 0,4 % l'an dernier).

Effectifs en cursus licence dans les universités françaises par types de diplôme

Cursus	2018-2019	2018-2019 hors DI (1)	Évol.	Évol. hors DI (1)
DAEU et capacité en droit	10 100	10 100	-8,7%	-8,7%
PACES	57 200	57 200	-1,1%	-1,1%
IUT	120 900	120 900	2,6%	2,6%
Licence Générale	746 400	689 100	3,1%	3,4%
Licence Professionnelle	52 000	52 000	-1,1%	-1,0%
Autres formations du cursus Licence	49 100	49 000	3,9%	4,0%
Total	1 035 700	978 300	2,5%	2,7%
1. DI : doubles inscriptions licence-CPGE				
Source : MESRI-SIES / Système d'information SISE				

Plus d'inscrits dans toutes les disciplines...

Les évolutions des effectifs d'étudiants sont positives dans chaque discipline. Les inscriptions en sciences demeurent les plus dynamiques (+ 2,9 % hors DI, + 2,3 % l'an dernier). La progression du nombre d'étudiants inscrits en droit est encore plus soutenue qu'à la rentrée 2017 (+2,0 % après +1,3 %).

Effectifs dans les universités françaises par groupes disciplinaires

	2017-2018 hors DI (1)	2018-2019 hors DI (1)	Évol. hors DI
Droit	206 100	210 200	2,0%
Economie, AES	184 500	187 700	1,7%
Arts, Lettres, Langues, SHS	500 700	506 200	1,1%
Sciences, STAPS	346 900	357 400	3,0%
...dont Sciences	292 100	300 700	2,9%
Total disciplines générales	1 238 200	1 261 500	1,9%
Santé	228 800	232 500	1,6%
IUT	117 800	120 900	2,6%
Total	1 584 800	1 614 900	1,9%
1. DI : doubles inscriptions licence-CPGE			
Source : MESRI-SIES / Système d'information SISE			

En santé, la hausse des inscriptions s'explique principalement par l' « universitarisation » progressive des formations de masseur-kinésithérapeute : une partie de ces étudiants s'inscrivent à l'université (5 000 cette année) en plus de leur inscription en formation de santé. Hors cet effet, le nombre d'étudiants en santé est quasi stable.

Les inscriptions restent dynamiques en médecine-odontologie et en pharmacie (respectivement + 2,8 % et +1,3 % après + 1,5 % et +1,0 %). Si les inscriptions en PACES diminuent, les nouveaux entrants y sont toutefois légèrement plus nombreux (+0,5 %), les redoublements et réorientations étant en baisse.

...avec une augmentation marquée des nouveaux entrants

En grande partie due à l'afflux des nouveaux bacheliers, la hausse du nombre de nouveaux entrants en 1^{ère} année (+5,7 % hors DI) bénéficie à toutes les disciplines. Les nouvelles inscriptions sont très nombreuses en sciences (+8,3 % après -0,2 % en 2017) et en STAPS (+9,2 %), discipline qui renoue avec la croissance (-1,3 % en 2017). Elles croissent aussi vivement en droit (+ 7,0 % après +2,5 % l'année précédente) et en art-lettres-langues-SHS (+5,2 % après +1,9 %). Elles repartent à la hausse cette année en économie, gestion, AES (+6,9 % après une baisse de 1,7 % en 2017).

Les IUT voient aussi leurs effectifs progresser vivement : +5,5 % de nouveaux entrants, après +1,2% à la rentrée 2017.

Les effectifs en santé en revanche augmentent faiblement (+ 1,0 %), avec une hausse de nouveaux entrants en PACES très contenue (+ 0,5 % après +1,7 % en 2017).

La hausse du nombre de nouveaux bacheliers inscrits est presque dix fois plus forte que l'an passé (+18 500 inscriptions, soit + 7,1 % hors DI après +0,8 % en 2017). Elle reste vive aussi pour les étudiants venant de l'étranger pour des études supérieures (+ 4,9 %).

Les bacheliers des années antérieures, qu'ils soient en reprise d'études ou en réorientation après un cursus non universitaire, sont moins nombreux à s'inscrire pour la première fois en première année de cursus licence cette année, les universités ayant centré leur effort sur l'augmentation de la capacité d'accueil de néo-bacheliers : -6,0 % après +0,9 % en 2017-2018.

Effectifs des nouveaux entrants dans les universités françaises par disciplines

	2017-2018 hors DI (1)	2018-2019 hors DI (1)	Evol. hors DI (1)
Droit	39 100	41 900	7,0%
Sciences économiques	18 900	20 300	7,2%
AES	8 400	8 900	6,2%
Economie, AES	27 300	29 200	6,9%
Lettres-Arts-Sciences du langage	18 100	19 100	5,5%
Langues	31 000	31 500	1,9%
SHS	43 000	46 000	7,1%
Pluri Lettres-Langues-SHS	1 800	2 100	16,0%
Arts, Lettres, Langues, SHS	93 900	98 700	5,2%
Sciences fondamentales	21 100	22 900	8,9%
Sciences de la vie	11 000	10 600	-3,7%
Pluri Sciences	6 600	8 400	26,4%
Sciences	38 700	41 900	8,3%
STAPS	17 100	18 700	9,2%
Disciplines générales	216 100	230 400	6,6%
Santé	39 800	40 200	1,0%
IUT	52 200	55 100	5,5%
Total	308 100	325 700	5,7%
...dont nouveaux bacheliers	259 700	278 200	7,1%
...dont nouveaux entrants en mobilité (2)	19 300	20 200	4,9%
...dont bacheliers des années antérieures	29 900	28 100	-6,0%
1. DI : doubles inscriptions licence-CPGE			
2. Certains néo-entrants en mobilité (cf. encadré) ont obtenu le baccalauréat à l'étranger : ils sont 3 200 nouveaux bacheliers et 600 bacheliers des années			
Source : MESRI-SIES / Système d'information SISE			

Véronique GUIBERTEAU et Diane MARLAT
MESRI - SIES

Source : enquête « inscriptions » du système d'information sur le suivi de l'étudiant (SISE Universités). La date d'observation est fixée au 15 janvier de chaque année universitaire. Les données 2017-2018 sont définitives, celles de 2018-2019 sont provisoires.

Champ : les 64 universités françaises de France métropolitaine et DOM, l'université de Lorraine, le CUF de Mayotte, l'institut national universitaire d'Albi, les COMUEs Université Bourgogne-Franche-Comté, Université Paris Lumières, Université de recherche Paris Sciences et Lettres, Université Côte d'Azur, Université Grenoble Alpes, Université Paris-Est, Université Paris Saclay, Lille Nord de France et Languedoc-Roussillon Université

Nouvel entrant : étudiant qui s'inscrit pour la première fois en première année de cursus licence, qu'il soit bachelier de l'année ou non.

Etudiant en mobilité : étudiant de nationalité étrangère, ayant un titre étranger admis en équivalence du baccalauréat ou titulaire du baccalauréat français passé à l'étranger.

Doubles inscriptions licence-CPGE (DI) : par l'article 33 de la loi du 22 juillet 2013, le législateur a imposé aux étudiants de classes préparatoires aux grandes écoles de s'inscrire au lycée et en EPSCP, cette double inscription étant facultative pour les autres formations supérieures en lycée (BTS, DMA, DCG...). La généralisation de cette obligation, qui s'établit progressivement, augmente le nombre d'inscriptions en cursus licence dans des proportions qui sont estimées à partir des déclarations de doubles inscriptions faites par les universités dans le cadre de SISE. L'impact en est plus important dans certaines disciplines universitaires (les doubles inscriptions se font souvent dans des diplômes « généralistes », en discipline « pluri-sciences » par ex.). Ces conventionnements, pris en compte dès la première année de CPGE, augmentent aussi le nombre de nouveaux bacheliers inscrits à l'université.

Pour en savoir plus :

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24748/statistiques-et-analyses.html>
<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid130644/les-effectifs-universitaires-en-2017-2018.html>